

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC 2022

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° P19- 0041851

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3175 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre : Venne

Nom & Prénom : Taekhi Khaddam

Date de naissance : 01-01-1960

Adresse : AL Douds Res Albad D. m. a. Bernanw. Cas

Tél. : 06 6369 76 95 Total des frais engagés : 141 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 27/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	16/06/21	B 80	161,00

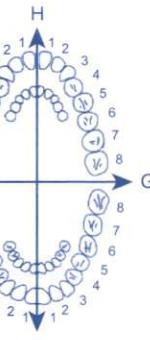
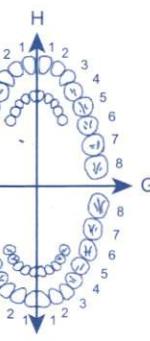
AUXILIARIES MEDICALS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 35533411	Coefficient des travaux
	D 00000000			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France au Service
d'Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire

Diplôme en Diabétologie

Diplôme en Nutrition Appliquée

Capacité de Traitement par Pompe à Insuline

Diplôme en Echographie

Holter Glycémique

Casablanca le, 30/05/2022

Mme BEHILI TAKI Khaddouj

NFS

Mme BEHILI Khadija
01-01-1960
2206163060



SUR CAHIER
TAZI



Docteur Otman Tazi
Endocrinologue
293 Bd. Abdelmoumen, Imm Marjana, 2ème Etage, Appt. N°4 (près du croisement Anoual - Abdelmoumen) - Casablanca
Tél.: 05 22 86 41 90 - GSM : 0672 24 33 33
E-mail : t.otman@wanadoo.fr - Casablanca

LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biogiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



Urgences 24h/24 7j/7

مختبر
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biogiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

FACTURE N° 2206163060
LABORATOIRE CASALAB PALMIER

Casablanca le 16/06/2022

INPE : 093002574

Mme Khadija BEHILI

Demande N° 2206163060

Récapitulatif des analyses Analyse

Prise de sang Adulte
Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)

Total des B : 80
Arrêtée la présente facture à la somme de : * 141 DH *
cent quarante et un dirhams

*(HN) = analyse hors nomenclature



LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES CASALAB PALMIER SCP

50, Rue Al Mortada - Palmier - Casablanca

05 22 236 717 / 05 22 988 383 05 22 236 729 accueil.casalab@gmail.com

IF : 37741235 • Patente : 34771789 • CNSS : 6576120 • ICE : 002189772000081



Dr. Mohammed BEZZARI
Médecin Biologiste
Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste
Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

LABORATOIRE CASALAB PALMIER®

Dossier N°: 2206163060

Résultats de : Mme BEHILI Khadija

Né(e) le : 01/01/1960 - 62 ans

N° CIN :

Date du prélèvement : 16/06/2022 09:34. JAM

Edition du : 04/07/2022 à 09:21

Monsieur Le Dr OTMAN TAZI (Endocrinologue)

Cher confrère, nous vous remercions de votre confiance, et nous vous transmettons les résultats de votre patient.

< *Compte-rendu complet* >

HEMATOCYTOLOGIE

HEMOGRAMME

(SYSMEX XN-1000)

23/05/2022

Leucocytes :	3,88	10 ³ /mm ³	(3,90-10,20)	3,24
Hématies :	4,50	10 ⁶ /mm ³	(3,90-5,20)	4,66
Hémoglobine :	13,00	g/dL	(12,00-15,60)	13,70
Hématocrite :	39,3	%	(35,5-45,5)	41,3
VGM :	87,3	fL	(80,0-99,0)	88,6
TCMH :	28,9	pg	(27,0-33,5)	29,4
CCMH :	33,1	g/dL	(31,5-36,0)	33,2
RDW :	12,6	%	(0,0-18,5)	12,9

Formule leucocytaire :

Neutrophiles :	28,6	%	38,3
Soit:	1 110	/mm ³	(1 400-7 700)
Eosinophiles :	4,1	%	2,8
Soit:	159	/mm ³	(20-580)
Basophiles :	0,8	%	0,6
Soit:	31	/mm ³	(0-110)
Lymphocytes :	50,8	%	47,5
Soit:	1 971	/mm ³	(1 000-4 800)
Monocytes :	15,7	%	10,8
Soit:	609	/mm ³	(150-1 000)
Plaquettes:	167	10 ³ /mm ³	(150-450)

Commentaire sur l'hémogramme

Cytologie vérifiée sur frottis

Dossier n° 2206163060 – Mme Khadija BEHILI



1 / 2



PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



مختبر التحاليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

Validation biologique par : Le Dr M. BEZZARI

Dr K. OUAZZANI



Dossier n° 2206163060 de Mme Khadija BEHILI

2 / 2

• LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES CASALAB PALMIER SCP

50, Rue Al Mortada - Palmier - Casablanca

• 05 22 236 717 / 05 22 988 383 • 05 22 236 729 • accueil.casalab@gmail.com

IF : 37741235 • Patente : 34771789 • CNSS : 6576120 • ICE : 002189772000081

